



RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 01250

Numéro SIREN : 817 840 028

Nom ou dénomination : ACETT

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2017 sous le numéro de dépôt 635



Expertise comptable – Conseil – Audit

ACETT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 060 000 euros
303 avenue Jean Guilton
17000 LA ROCHELLE

R.C.S. LA ROCHELLE 817 840 028

Rapport du commissaire vérificateur prévu par l'article L 228-39 du code de commerce

*Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables – Région Poitou-Charentes-Vendée
et inscrite sur la liste des commissaires aux comptes de Poitiers*

SARL au capital social de 10 000 €
RCS LA ROCHE SUR YON 805 024 452
APE 6920 Z
N° TVA FR57805024452

www.cbexpertise.fr

4 Place Clémenceau
85210 SAINTE HERMINE
Tél 02 51 56 98 80
mail cbordini@cbexpertise.fr



CELINE BORDINI
EXPERTISE

Expertise comptable – Conseil – Audit

ACETT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 060 000 euros
303 avenue Jean Guilton
17000 LA ROCHELLE

R.C.S. LA ROCHELLE 817 840 028

**Rapport du commissaire vérificateur
Prévu à l'article L 228-39 du code de commerce**

Madame, Monsieur les associés

En exécution de la mission prévue par l'article L. 228-39 du Code de commerce qui nous a été confiée par décision unanime des associés en date du 18 janvier 2017, nous avons établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tels qu'ils résultent de l'état et de ses notes annexes joints ci-après.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'émission d'obligations qui vous est proposée :

- Il est proposé de souscrire à des obligations convertibles en actions de la société ACETT pour un montant de Huit cent mille et un euros et vingt-huit centimes (800 001,28 €) ;
- Six cent dix mille six cent quatre-vingt huit (610 688) obligations seraient émises au prix de un euro et trente et un centimes (1,31 €) chacune, payable en totalité lors de la souscription ;
- Le présent emprunt est souscrit pour une durée expirant le 14 février 2024 inclus ;
- Le remboursement de l'Obligation convertible en Actions aurait lieu par l'attribution d'une (1) action ordinaire contre une (1) obligation.

*Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables – Région Poitou-Charentes-Vendée
et sur la liste des Commissaires aux comptes de Poitiers*

SARL au capital social de 10 000 €
RCS LA ROCHE SUR YON 805 024 452
APE 6920 Z
N° TVA FR57805024452

www.cbexpertise.fr

4 Place Clémenceau
85210 SAINTE HERMINE
Tél 02 51 56 98 80
mail cbordini@cbexpertise.fr

L'état de l'actif et du passif de la société au 30 juin 2016, ainsi que ses notes annexes, ont été établis par le gérant de la société, alors sous la forme juridique de Société Civile et sous la dénomination sociale « A1SENS ». Il nous appartient, sur la base de notre vérification, d'exprimer une conclusion au regard de la détermination de cet actif et de ce passif conformément aux règles et principes comptables français.

Nous avons effectué notre vérification selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Cette doctrine requière la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles et principes comptables français et font l'objet, dans les notes annexes qui accompagnent cet état, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission d'obligations est proposée à l'assemblée. Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, notamment au regard des assertions habituellement retenues pour l'établissement des comptes. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'actif et le passif de la société, déterminés conformément aux règles et principes comptables français.

Fait à Sainte Hermine, le 2 février 2017
Pour la SARL CELINE BORDINI EXPERTISE



Céline BORDINI
Commissaire vérificateur

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2016 6			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 100 000		1 100 000		1 100 000		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	1 100 000		1 100 000		1 100 000		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	8 012		8 012		8 012	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	84		84		84	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	8 096		8 096		8 096	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 108 096		1 108 096		1 108 096		

SARL CELINE BORDINI EXPERTISE
Expertise comptable - Conseil - Audit
4 Place Clémenceau - 85210 SAINTE HERMINE
Tél. 02 51 56 98 80
RCS LA ROCHE-SUR-YON 805 024 452

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1		
		30/06/2016	6	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 060 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 060 000			1 060 000	
	Réserves					
	Réserve légale					
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves					
	Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 452			6 452	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées					
	Total I	1 066 452			1 066 452	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
	Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges					
	Total III					
DETTES (I)	Dettes financières					
	Emprunts obligataires convertibles					
	Autres emprunts obligataires					
	Emprunts auprès d'établissements de crédit					
	Concours bancaires courants					
	Emprunts et dettes financières diverses	40 150			40 150	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 494			1 494		
Dettes fiscales et sociales						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)					
	Total IV	41 644			41 644	
	Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 108 096			1 108 096	

SARL CELINE BORDINI EXPERTISE
Expertise comptable - Conseil - Audit
4 Place Clémenceau - 85210 SAINTE HERMINE
Tél. 02 51 56 98 80
RCS LA ROCHE-SUR-YON 805 024 452

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

41 644

ANNEXE

Exercice du 20/01/2016 au 30/06/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 108 095.69 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégagant un bénéfice de 6 451.69 Euros .

L'exercice a une durée de 6 mois, couvrant la période du 20/01/2016 au 30/06/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

SARL CELINE BORDINI EXPERTISE
Expertise comptable - Conseil - Audit
4 Place Clémenceau - 85210 SAINTE HERMINE
Tél. 02 51 56 98 80
RCS LA ROCHE-SUR-YON 805 024 452

ANNEXE

Exercice du 20/01/2016 au 30/06/2016

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Au début	Nombre de titres		
			Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000		1 060 000		1 060 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

SARL CELINE BORDINI EXPERTISE
Expertise comptable - Conseil - Audit
4 Place Clémenceau - 85210 SAINTE HERMINE
Tél. 02 51 56 98 80
RCS LA ROCHE-SUR-YON 805 024 452

ANNEXE

Exercice du 20/01/2016 au 30/06/2016

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact à recevoir	
- Proxys Ouest	720
- Legis conseils	720
- Proxys Ouest	54
Total	1 494

SARL CELINE BORDINI EXPERTISE
Expertise comptable - Conseil - Audit
4 Place Clémenceau - 85210 SAINTE HERMINE
Tél. 02 51 56 98 80
RCS LA ROCHE-SUR-YON 805 024 452

TABLEAU-LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Article L. 233-15 du code de commerce - Décret n° 83-1020 du 29 Novembre 1983 Article 24-11°

INFORMATIONS FINANCIERES FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAL	Réserve et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus Brute Net	Prêts et avances consentis par la Société et non encore Remboursés	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'Affaires H.T. du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes Encassés Par la Société au Cours de L'exercice	Observations	Date du dernier exercice clos
. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessous : 1) Filiales (Plus 50 % du capital détenu)	140.000	413.774	100	1.100.000 - 1.100.000	-	-	6.936.009	94.129	-	-	31/12/2015
SARL ABOUTR EMPLOI											
2) Participations (10 à 50 % du capital détenu)											

SARL CELINE BORDINI EXPERTISE
Expertise comptable - Conseil - Audit
4 Place Clémenceau - 85210 SAINTE HERMINE
Tél. 02 51 56 98 80
RCS LA ROCHE-SUR-YON 805 024 452

II - OBSERVATIONS :